

PROCHAINES ECHEANCES

Les résultats de l'étude sont le **point de départ d'une concertation entre les services de l'état et tous les acteurs concernés**, qui doit aboutir à la réalisation d'un **plan de gestion de la ressource**.

Ces échanges seront notamment l'occasion :

> d'entériner ou pas les volumes prélevables proposés par l'étude

- Marge de manœuvre, consensus...

> d'élaborer des règles de partage de la ressource

- Par sous-bassins versants et par usages,

> d'effectuer des propositions en matière d'actions de réduction des prélèvements d'eau :

- réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable,
- modernisation des systèmes d'irrigation,
- création de retenues de substitution,
- sources d'économies d'eau pour les différents usages

> de prendre connaissance des dispositifs et des contreparties accompagnant ces nouveaux objectifs :

- financements AERMC, FEADER, Région,
- Création d'un Organisme Unique de Gestion Collective,
- Classement en Zone de Répartition des Eaux,
- aides techniques ...

Cette phase de concertation sera lancée à partir de 2013 pour arriver à une mise en cohérence des prélèvements avec les volumes prélevables fin 2014 ou 2017 (selon les efforts à consentir).

GLOSSAIRE

Bassin versant: territoire géographique bien défini correspondant à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

Prélèvements: volumes prélevés physiquement dans la ressource en eau naturelle du bassin versant.

Restitutions: volumes restitués après mobilisation et usage (AEP, Agricole, Industriel) sur le bassin versant.

Transferts: volumes importés ou exportés entre le bassin versant étudié et les bassins voisins.

Débit non-influencé: débit circulant dans le cours d'eau hors influence des prélèvements ; il est reconstitué sur la base d'analyses hydrologiques.

Débit influencé: débit réel circulant dans le cours d'eau, influencé par les prélèvements et les rejets.

Débit Biologique: débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques dans l'eau.

Débit objectif d'étiage (DOE): Valeur de débit d'étiage en un point (au point de gestion) au-dessus de laquelle il est considéré que l'ensemble des usages (activités, prélèvements, rejets,...) en aval est en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.

FICHE TECHNIQUE DU BASSIN VERSANT

Classement SDAGE

Déficitaire vis-à-vis de la ressource en eau

Hydrologie

Superficie : 440 km²

Linéaire : 300 km

Sources : Mt Ventoux, Dentelles de Montmirail

Exutoires : Ouvèze et Sorgues

Cours d'eau principaux : Auzon, Grande Levade, Mède, Brégoux

Aquifères : nappes alluviales, calcaires urgonens, formations marno-calcaires, molasse du miocène, alluvions des plaines de Sorgues

Régime hydraulique : Pluvial méditerranéen et nivo-pluvial en amont

Événements extrêmes observés :

- assecs en été : en amont du C. Carpentras sur le Mède, l'Auzon et le Brégoux

- assecs en hiver : en aval lors du chômage du C. Carpentras

Biologie

Espèces patrimoniales et migratrices : Barbeau méridional, Blageon, Toxostome, Truite fario, Anguille, Écrevisse à pieds blancs.

Usagers

AEP : SMERRV, SI Région de Sault, Caromb, Gigondas, Sarriens, Modène.

Agriculteurs individuels : 95 prélèvements superficiels et 153 prélèvements souterrains (principalement dans la nappe du Miocène).

Industriels : 23 forages ou prises d'eau pour des activités viticoles, agroalimentaires ou de travaux de construction (Carrières, Béton, carrelage, Plâtre)

Domestiques non déclarés : 137 ouvrages individuels en état de prélever.

Autres : Canal de Carpentras, Régie hydraulique de Sarriens,...

POUR PLUS D'INFORMATIONS



AGENCE DE L'EAU RMC - Délégation PACA et Corse

Immeuble Le Noailles - 62 La Canebière
13001 MARSEILLE

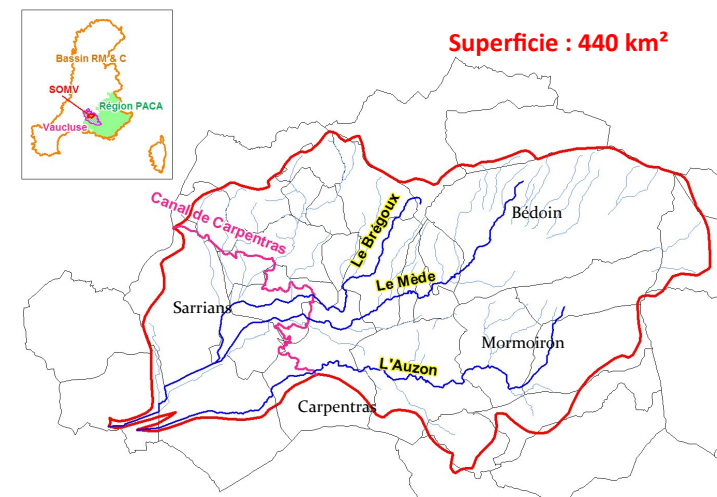
www.eaurmc.fr

Tél : 04 26 22 30 00



Étude de détermination des Volumes Prélevables sur le bassin versant du Sud Ouest-Mont Ventoux

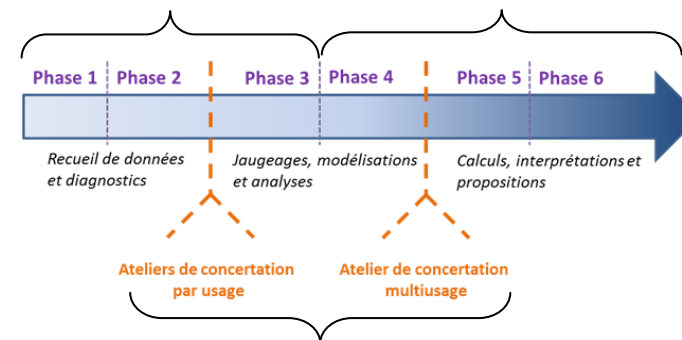
Améliorer le partage de la ressource en eau, anticiper l'avenir



OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

Améliorer les connaissances sur les ressources et les besoins en eau

Proposer des débits d'objectifs d'étiages et volumes prélevables à des points de références



Pour un meilleur partage de l'eau entre les usages (alimentation en eau potable, industrie, agriculture)

LES RESULTATS DE L'ETUDE—PHASE 1 à 6

Les usages de l'eau identifiés sur le bassin versant sont **l'agriculture (63%), la distribution publique d'eau potable (27%), l'industrie (8%) et les usages domestiques (2%).**

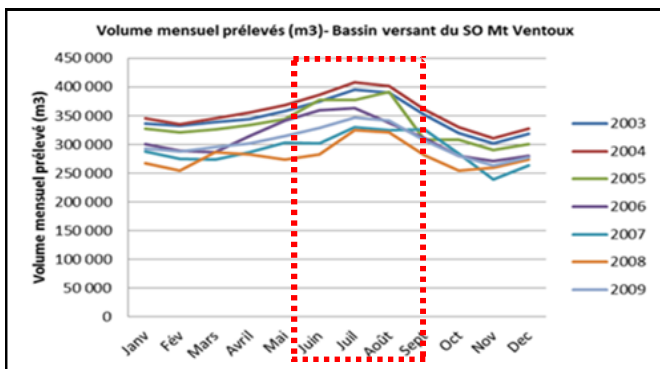
Usages	Ressources Internes au Bassin Versant	
	RIVIERES	NAPPES
	27,0 Mm ³	?
Agriculture	5,7 Mm ³ (1,3 Mm ³)	+29,2 Mm ³ (- 0,8 Mm ³)
AEP	2,4 Mm ³	+ 0,09 Mm ³
Industrie	0,7 Mm ³	- 0,7 Mm ³
Usages domestiques Non déclarés	0,2 Mm ³	- 0,2 Mm ³
TOTAL	9,0 Mm³ (4,6 Mm ³)	+ 28,4 Mm³ (- 1,6 Mm ³)

En rouge : valeurs hors Canal de Carpentras

Ressources Externes au Bassin Versant	
Canal de Carpentras	34,4m ³
Nappe du Miocène	0,5 Mm ³
Autres (Rhône)	2,5 Mm ³

Sans les transferts du Canal de Carpentras de 34,4 Mm³ (apport net 30 Mm³), la ressource en eau du bassin présenterait un bilan annuel négatif de **1,6 Mm³**.

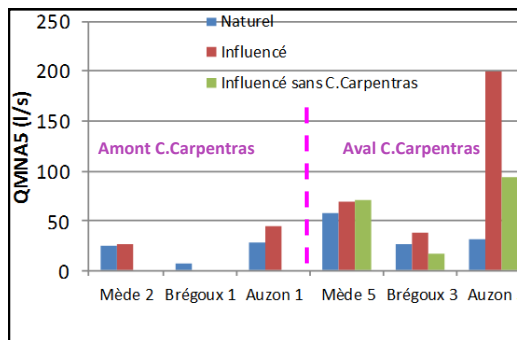
Des prélèvements plus importants en période estivale : tourisme, période d'irrigation (cf. exemple de l'AEP).



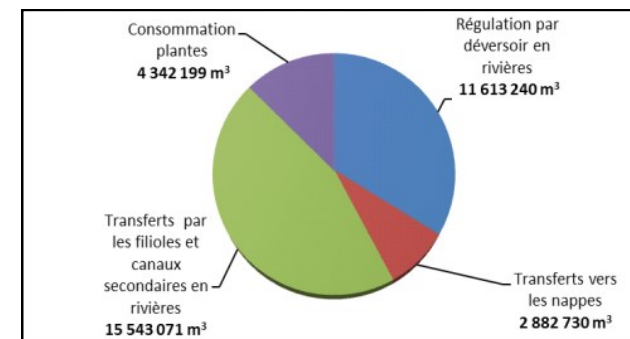
Des débits naturellement faibles

La détermination de **6 points de gestion** (cf. Carte) a permis de constater **des assecs naturels** en amont du Canal de Carpentras et **des débits très dépendants des rejets de dernier en aval.**

« Des volumes prélevés inférieurs aux volumes restitués »

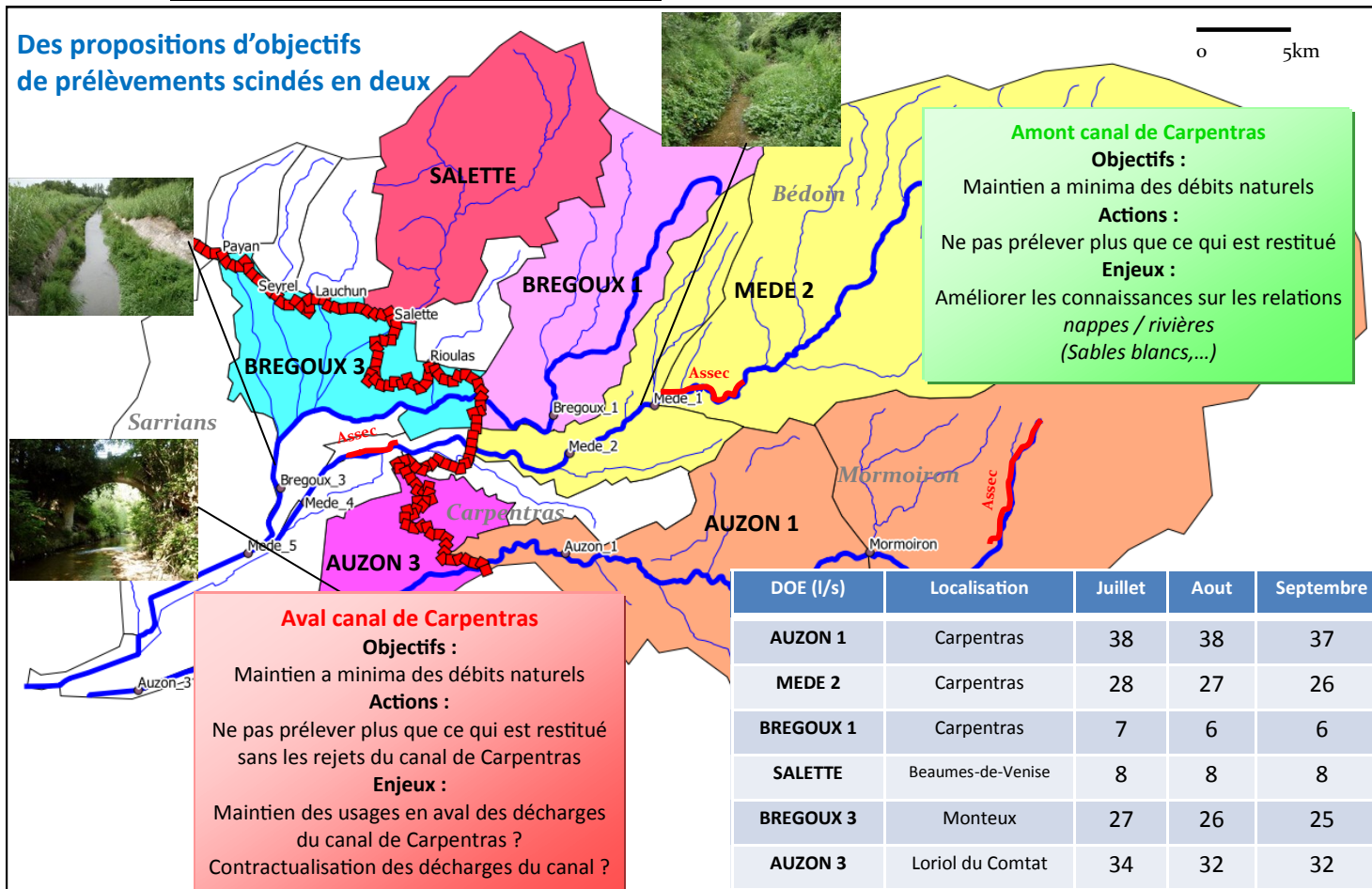


Des débits et des usages soutenus par les apports du canal de Carpentras



Les apports du canal de Carpentras sur le bassin versant

Des propositions d'objectifs de prélèvements scindés en deux



DOE (l/s)	Localisation	Juillet	Aout	Septembre
AUZON 1	Carpentras	38	38	37
MEDE 2	Carpentras	28	27	26
BREGOUX 1	Carpentras	7	6	6
SALETTE	Beaumes-de-Venise	8	8	8
BREGOUX 3	Monteux	27	26	25
AUZON 3	Loriol du Comtat	34	32	32